



Le Parc naturel régional de l'Aubrac recrute

## Un/une chargé(e) de mission « Milieux aquatiques »



### A propos de nous

Le Parc naturel régional de l'Aubrac (PNR Aubrac) a été labellisé par décret ministériel le 23 mai 2018. Il a pour mission de renforcer l'attractivité du territoire dans une logique de développement durable et de préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers.

Le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR Aubrac pilote et anime la mise en œuvre de la Charte du Parc, qui définit les orientations de développement du territoire pour une durée de 15 ans, en coordonnant ou portant les opérations de préservation, d'aménagement et de développement durable qui y sont inscrites.

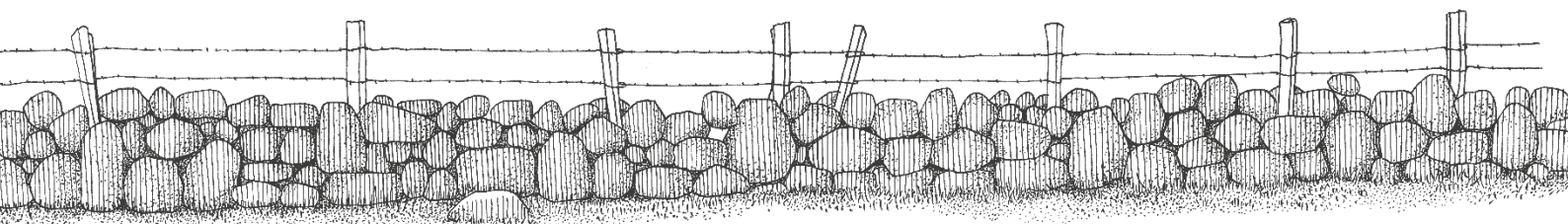
L'équipe du Parc, composée de 22 agents, est organisée en 4 pôles (Administration & gestion ; Sensibilisation, Culture & Patrimoine ; Développement & Aménagement ; Patrimoine naturel). Plus d'informations sur : [www.parc-naturel-aubrac.fr](http://www.parc-naturel-aubrac.fr).



### Notre projet

La mesure 9 de la Charte du Parc de l'Aubrac prévoit que le Syndicat mixte mobilise les collectivités et les professionnels pour mettre en place des programmes collectifs de gestion intégrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur les bassins versants qui en sont dépourvus (bassin versant de la Truyère). A cet effet, il porte des études et met en œuvre des Programmes Pluriannuels de Gestion (PPG) sur les affluents en rive gauche de la Truyère (Bès, Remontalou, Lévandès, Lebot, Argence, Selves etc...) pour le compte de plusieurs Communautés de communes de son territoire. Les actions menées dans le cadre de ces plans de gestion ont pour objectif la reconquête et le maintien du bon état des cours d'eau et des milieux aquatiques.

D'autres actions sont également menées pour l'amélioration de la connaissance et mise en œuvre d'actions de restauration de zones humides (mesures 10 et 12 de la Charte) ainsi que la mise en place d'un Observatoire de l'Eau (mesure 1 et 9 de la Charte) ...





## Vos missions

Placé(e) sous l'autorité du responsable du pôle Patrimoine naturel et travaillant en lien étroit avec une autre chargée de mission « Milieux aquatiques » et la chargée de mission « Eau », le/la chargé(e) de mission « Milieux aquatiques » mène les actions suivantes :

1/ Suivi et coordination des PPG déjà définis, en lien avec les partenaires (financeurs, associations, collectivités concernées...) :

- Gestion administrative (demandes de subvention, lien avec les partenaires financiers et les collectivités).
- Elaboration des avant-projets détaillés.
- Conduite d'actions d'information et de sensibilisation auprès de publics divers (propriétaires riverains, agriculteurs, collectivités, acteurs socio-économiques...).
- Suivi des entreprises et pilotage des chantiers, réception des travaux.
- Participation aux suivis scientifiques menés sur les milieux aquatiques.
- Animation de réunions (comité de pilotage, groupe de travail etc...).

2/ Participation aux actions menées sur les zones humides

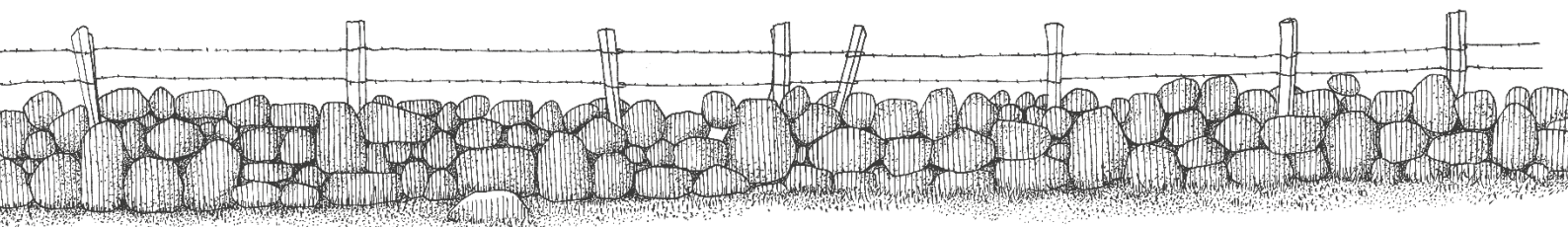
- Coordination des actions (inventaires, diagnostics fonctionnels...) engagées avec les partenaires techniques et financiers
- Suivi des prestataires recrutés et des marchés publics
- Conduite d'actions d'information et de sensibilisation auprès de publics divers (propriétaires riverains, agriculteurs, collectivités, acteurs socio-économiques...).
- Animation de réunions (comité de pilotage, groupe de travail etc...).

3/ Mise en place d'un Observatoire de l'Eau

- Recrutement d'un prestataire pour accompagner le déploiement de l'Observatoire de l'Eau.
- Poursuite de l'opération de sciences participatives de suivi des hauteurs des cours d'eau (communication, animation d'un groupe de travail)

4/ Participation aux activités générales du Syndicat

- Participation aux actions transversales développées par le Syndicat, suivi des actions menées via le logiciel EVA,...
- Représentation dans les instances extérieures (institutionnelles), auprès des partenaires locaux (communes, socioprofessionnels, associations), au sein de comités techniques et de pilotage.
- Participation à des manifestations grand public.





## Le profil que nous recherchons

### Formation requise

- Formation bac +3/+5 dans le domaine de la gestion intégrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

### Connaissances

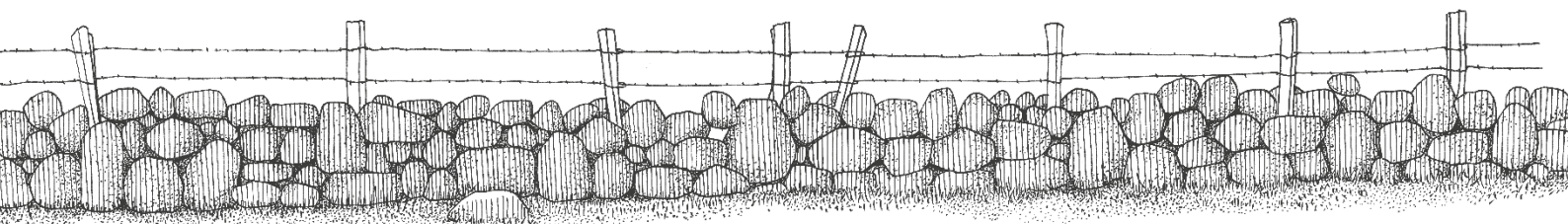
- Connaissances sur le fonctionnement des hydrosystèmes : hydromorphologie, biologie aquatique, dynamique des cours d'eau, entretien des rivières, zones humides...
- Connaissance des acteurs liés au domaine de l'eau (eau potable, assainissement, milieux aquatiques...) et de la réglementation liée à l'eau.
- Connaissance des enjeux agricoles liés aux cours d'eau : abreuvement du bétail, notions de pâturage...
- Connaissance des collectivités territoriales, des budgets et des marchés publics.

### Compétences

- Capacités rédactionnelles de documents techniques et administratifs.
- Capacités d'animation de réunion et de démarches multi-partenariales.
- Compétences techniques concernant la mise en place, la réalisation et le suivi de travaux en rivière.
- Maîtrise de l'outil informatique : logiciels de bureautique et SIG (QGis).
- Capacités de concertation, pédagogie et communication sur les actions menées et avec tout type de public (élus, agriculteurs, grand public...).

### Savoir-être

- Autonome, organisé, motivé.
- Sens du travail en équipe.
- Esprit d'initiative et adaptabilité à la diversité des tâches.





## Conditions d'exercice

- Contrat de projet de la fonction publique territoriale d'une durée de 3 ans, filière technique, catégorie A
- Date de prise de poste souhaitée : le 1<sup>er</sup> mars 2025.
- Rémunération brute annuelle : selon barème de la fonction publique territoriale, adaptable selon expérience professionnelle.
- Temps plein (35h hebdomadaires / 39h avec RTT)
- Lieu de travail :
  - › Nasbinals (48) minimum 1 jour/semaine
  - › Travail dans une des antennes du Parc le reste du temps (Argences-en-Aubrac, Chaudes-Aigues, Estaing, Nasbinals, Saint-Chély-d'Apcher)
  - › Télétravail possible 2 jours / semaine.
- Permis B et véhicule personnel indispensables.

### Bon à savoir

---

- Mise à disposition d'un téléphone et ordinateur portable professionnel.
- Remboursement des frais de repas en déplacement et participation de l'employeur via des titres restaurant.
- Mise à disposition de véhicules de service pour les déplacements.
- Avantages sociaux dans le cadre de l'adhésion au Comité national d'action sociale.



## Pour candidater

Adresser les candidatures, CV et lettre de motivation (lettre de motivation manuscrite appréciée) à **Monsieur le Président du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de l'Aubrac**

Les envoyer par mail à [eau@parc-naturel-aubrac.fr](mailto:eau@parc-naturel-aubrac.fr) **avant le dimanche 5 janvier 2025.**

Les entretiens se dérouleront exclusivement en présentiel, à Nasbinals, **le mardi 14 janvier 2025.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à : Mme Cloé GARREL 07 57 68 48 66

